

Les contenus inappropriés

Internet est une véritable ressource d'informations permettant de faire de nombreuses découvertes et d'enrichir son savoir.

Cependant, les enfants comme les adultes ne sont pas à l'abri de tomber sur des contenus indésirables sans le vouloir : violence, pornographie, propos haineux, insultes...

- A savoir -

Vous pouvez signaler les contenus choquants aux administrateurs du site et/ou sur le site www.pointdecontact.net

- Nos Conseils -

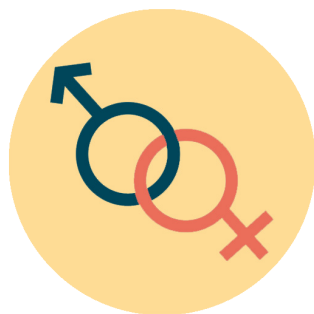
- Guidez votre enfant dans sa navigation.
- Provoquez le dialogue avec votre enfant pour qu'il vous parle de ce qu'il fait sur Internet.
- Encouragez votre enfant à vous parler quand il tombe sur un contenu choquant.
- Expliquez bien à votre enfant qu'il n'est pas responsable des images et vidéos qui peuvent le mettre mal à l'aise et qu'il ne doit jamais hésiter à venir vous voir.
- Placez les écrans accessibles par votre enfant dans une pièce commune afin de voir ce qu'il consulte.
- Installez un bloqueur de publicité et un logiciel de contrôle parental afin de limiter l'accès à certains sites sur lesquels votre enfant peut aller.
- Utilisez des moteurs de recherche réservés aux enfants qui permettent d'exclure les contenus inadaptés.
- Rappelez à votre enfant que regarder des séries ou des films sur des sites illégaux est puni par la loi. Ces sites sont souvent financés par des publicités illégales et mensongères, voir à caractère pornographique.
- Demandez-lui de vous consulter avant de télécharger des jeux, de la musique ou des sonneries. Taper le nom d'un site sur un moteur de recherche peut vous donner plus d'informations sur sa fiabilité et sa légalité.
- Rappelez à votre enfant que discuter avec des inconnus sur les réseaux sociaux ou sur un chat est risqué car on ne peut pas réellement savoir qui est derrière l'écran.

- Quelques chiffres -

- 53% des adolescents ont déjà été exposés par inadvertance à un extrait ou une vidéo à caractère pornographique*
- 2 enfants sur 3 seraient confrontés à du contenu inapproprié lorsqu'ils surfent sur Internet**

*Etude IFOP pour l'OPEN 2017

** Etude de Kaspersky Lab 2014



Le sexting

Le **sexting**, nouvellement appelé « **le Nude** » est un phénomène de mode chez les jeunes consistant à **s'échanger des photos ou/et vidéos intimes de soi** partiellement ou entièrement dénudé, via leur téléphone ou Internet.

C'est l'un des moyens de séduction chez les adolescents.

Le risque principal est que ces photos **soient diffusées et échangées sans le consentement des principaux intéressés** pour se venger d'un acte commis (une séparation par exemple) ou pour se moquer de la personne. Certains peuvent aussi utiliser ces photos **pour faire du chantage**.

- A savoir -

En 2013, l'Académie française a défini le sexting comme de la « textopornographie ». Quelques mois auparavant, une réforme du Code pénal allait dans le même sens, emportant de lourdes conséquences pour les adolescents qui pratiquent le sexting.

- Nos Conseils -

- La **prévention** et le **dialogue** restent le **meilleur moyen de se prémunir** des dangers du sexting.
- Expliquez lui que le **véritable danger** pour lui est qu'il peut être victime d'actes malveillants aussi bien de la part de ses amis que des personnes recevant ces photos.
- Montrez-lui que ses photos peuvent être **détournées de façon malveillante et le suivre dans le temps**.
- Parlez à votre adolescent de ce qu'il vit sur Internet et encouragez-le à **parler à un adulte de confiance s'il rencontre des soucis**, même si ceux-ci sont très gênants.
- Evoquez avec lui **l'image de soi sur Internet** en lui proposant des lectures sur le sujet.
- Rappelez-lui que toute **photo peut être réutilisée contre lui** plus tard et qu'il ne faut pas partager des photos dont il pourrait avoir honte.
- **Signalez-lui que** publier et partager des photos d'autrui **sans son autorisation est illicite** et peut faire l'objet de poursuites.
- En cas de chantage, **informez la personne qui menace** votre enfant de diffuser la photo, que vous n'hésitez pas à porter plainte.
- Si le mal est fait, il est important **de soutenir et d'accompagner** votre adolescent et de ne pas lui faire la morale.

-Astuce-

« Pour éviter la duplication de la photo de votre enfant sur d'autres sites et son exposition aux yeux de tous, toute personne, victime mineure ou simple témoin de sexting, peut signaler anonymement l'image sur http://www.pointdecontact.net/cliquez_signalez dans la rubrique « Images ou représentations à caractère sexuel mettant en scène des mineurs » afin qu'elle soit supprimée rapidement d'Internet. »

- Quelques chiffres -

- **31%** des jeunes ont déjà échangé des photos d'eux dénudés sur Internet*
- **14%** des adolescents entre 12-17 ans auraient déjà reçu des messages à caractère sexuel.

*Sondage Opinion Way 2014

«Les fausses informations»

FAKE NEWS

Ce sont des informations délibérément fausses, truquées ou dénaturées dans le but d'induire en erreur, de tromper et d'influencer l'opinion publique. Elles participent à la désinformation en s'appuyant sur les différents médias. Le développement des médias et des réseaux sociaux a renforcé la vulgarisation et la propagation rapide d'informations et il n'est pas toujours évident de différencier le vrai du faux.

Enfants, parents et même grands médias se sont déjà fait piéger un jour par une fausse information.

En tant que parent, il est essentiel de parler d'information et d'actualité à ses enfants pour les guider le mieux possible et leur apprendre à decrypter les messages, détecter le faux du vrai, éviter la diffusion de faits erronés et ainsi, contribuer à leur propagation.

- Nos Conseils -

- Définissez avec lui les notions d'information, de fausse information, de rumeur, de source d'information, d'actualité et de média.
- Apprenez à votre enfant à :
 - ° Identifier la source de l'information : est-ce un média ? Vous pouvez trouver des informations dans l'onglet «à propos», sur la page du site, qui peuvent vous donner des pistes sur le sérieux du site.
 - ° Identifier son auteur : est-il indiqué ? Est-ce un journaliste ? Un anonyme ? Quelles sont ses compétences ?
 - ° Vérifier la date : les dates erronées ou les incohérences dans la chronologie des faits sont des indices qui peuvent alerter.
 - ° Se méfier du titre : les titres jouant sur la ponctuation, les majuscules, anxiogènes ou accrocheurs sont souvent utilisés pour faire circuler les mauvaises informations.
- Vérifiez l'information auprès d'autres sources et médias pour voir si les faits sont réels.
- Expliquez-lui qu'il faut lire en entier un article avant de le partager avec sa communauté.
- Montrez-lui qu'une photo n'est pas source de fiabilité : à l'heure du numérique, il est très facile de détourner une photo de son contexte et également de la retoucher. Il peut vérifier l'exactitude et le contexte en faisant une recherche d'image via son moteur de recherche. Il en est de même avec une vidéo ou des propos.
- Enseignez-lui comment distinguer un site média grand public d'un site «média humoristique et parodique» comme le gorafi. Les «médias humoristiques» se moquent et détournent l'actualité. Ils ne se définissent pas comme «vrai média» mais leurs articles sont souvent partagés sur les réseaux sociaux par des internautes crédules qui présentent l'information comme avérée.
- Habituez votre enfant à ne pas croire toutes les informations partagées par sa communauté sur les réseaux sociaux : ce n'est pas parce que c'est partagé par un ami que l'information est vraie.
- Dites-lui d'examiner attentivement l'URL : les sites frauduleux imitent parfois l'adresse web d'un vrai média, en ne changeant qu'un seul caractère.

-Astuce-

Des sites d'information spécialisés reconnus ont développé des sites permettant de vérifier l'information : libédésintox du journal Libération, « les observateurs » France 24, Les décodeurs du journal Le Monde, hoaxbuster.com et citizenevidence.amnestyusa.org pour vérifier une vidéo.